

Par courriel

Québec, le 30 octobre 2013

Monsieur François Biron  
Directeur de projet  
Mine Arnaud inc.  
555, boulevard René Lévesque Ouest, bureau 500  
Montréal Québec H2Z 1B1

**Objet :** Questions de la commission du BAPE du 30 octobre 2013 concernant le projet  
Mine Arnaud (DQ50)

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Vous trouverez en annexe la série de questions. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p-j.

### Annexe de questions du 30 octobre

- Dans le document Complément no 6, Analyse du paysage, Novembre 2012 (PR8.2) la figure 15 en page 33 montre la configuration de la butte-écran. Dans sa partie est, elle s'étend au-delà de la fosse et comprend quatre paliers.
  1. À la limite **est** de la fosse (flèche no 1), quelles sont la hauteur et l'altitude de la butte-écran?
  2. Quelle est l'altitude du mur nord de la fosse à flèche no 2)?
  3. À la limite **ouest** de la fosse (flèche no 3), quelles sont la hauteur et l'altitude de la butte-écran?



Figure 15 Restauration finale an 25 démontrant le remillage écopaysager

- Dans le document déposé en septembre 2013 (DA59), la série de photosimulations RIMG0228 est prise sous l'angle de vue de la figure suivante, nommée Camera Simulation\_No2\_cam\_228. On y voit la butte-écran qui va au-delà de la fosse, à l'est.



1. À la limite **est** de la fosse (flèche no 4), quelles sont la hauteur et l'altitude de la butte-écran?
  2. Quelle est l'altitude du mur nord de la fosse (flèche no 5)?
  3. À la limite **ouest** de la fosse (flèche no 6), quelles sont la hauteur et l'altitude de la butte-écran?
- Dans le volume 1 complément no 4 de l'étude d'impact (réponses aux questions et commentaires du MDDEP) il y est mentionné à la page 33 que les émissions de  $N_2O$ , avec comme explosif l'ANFO, pouvaient atteindre au total jusqu'à 324 tonnes. Sachant que Mine Arnaud projette d'utiliser les explosifs 100 % émulsion, veuillez, pour chacune des phases du projet (pour chaque année dans le cas de la phase d'exploitation), requantifier les émissions de  $N_2O$ .